



CARNAVAL VENITIEN DE ROSHEIM Charte du « costumé »

Objet de la charte

L'objet de cette charte est de fixer quelques règles et principes de fonctionnement pour que le Carnaval Vénitien de Rosheim se déroule dans les meilleures conditions.

Elle constitue un engagement réciproque de la Ville de Rosheim et l'ASCRO d'une part, et du participant « costumé » d'autre part.

Ainsi, elle contribue à la réussite de la manifestation en garantissant une attraction de qualité à l'attention du public (déambulation, spectacle). La satisfaction, le confort et la sécurité du public doivent être les objectifs communs des costumés et des organisateurs. Seul un public nombreux et conquis peut permettre la pérennité du Carnaval Vénitien de Rosheim.

En signant le bulletin d'inscription, le participant reconnait avoir lu la charte et s'engage à y adhérer durant toute la durée de la manifestation. Le bulletin signé est à retourner à l'ASCRO avant le 31 janvier 2019 par voie postale : ASCRO, 4 avenue Foch 67560 Rosheim

Programme de la manifestation

Accueil

Vendredi 01 mars 2019 à partir de 14h. Samedi 02 mars 2019 à partir de 8h30

Les costumés seront accueillis à la salle des fêtes de Rosheim, où vous seront remis badge et bracelet.

Visite à la maison de retraite et ephad vendredi 02 /mars 2019 vers 14 h 30 ou samedi 03 mars matin vers 10 h

Une dizaine de costumés volontaires défileront à la maison de retraite, départ salle des fêtes. (Inscription à préciser sur votre bulletin d'inscription)

Repas avec le comité d'organisation (facultatif) vendredi 01 /mars 2019 à 19 h 30 (salle des fêtes)

Menu: charcuterie et crudités / lasagne et salade verte / tarte aux pommes / café / vin d'Alsace (1 btl pour 4 pers.) / eau

Participation: 15 € à joindre à votre inscription

Déambulations dans la ville samedi 02 /mars 2019 de 15 h à 18 h

Déambulation libre, séances photos dans les rues, devant les monuments, ...

Présentation en « son & lumière » samedi 02/mars 2019 à 19h00 (parvis de l'église Saints-Pierre-et-Paul)

Départ en cortège de la salle des fêtes à 18 h15.

Séance photo privatif avec les photographes accrédités. Dimanche 03 /mars 2019 de 9 h à 10 h

Pour vous et les photographes, nous organisons une séance prise de vue SANS PUBLIC

Déambulations dans la ville

Dimanche 03 /mars 2019 de 10 h à 16 h

Déambulation libre, séances photos dans les rues, devant les monuments, ...

Défilé de clôture du Carnaval Vénitien Dimanche 03 /mars 2019 à 16 h

Rendez-vous directement à l'arrière de l'église romane pour clore cette édition 2019 par le défilé de l'église Saints-Pierre-et-Paul vers la salle des fêtes

Les engagements de l'ASCRO

Les costumés inscrits et ayant signé la charte, bénéficieront des services suivants :

- Parking réservé et gratuit autour de la salle des fêtes de Rosheim
- Branchement électrique gratuit pour les camping-cars
- Vestiaire dans la salle des fêtes (uniquement aux costumés inscrits)
- Un hébergement, avec le soutien de l'Office de Tourisme intercommunal de Rosheim (೨ 03.88.50.75.38 / ⋈) msotourisme.com)
- Repas offerts le samedi midi, samedi soir et dimanche midi à la salle des fêtes: plat + dessert + 1 boisson (eau, bière, verre de vin) (uniquement aux costumés inscrits).
- Participation à la présentation au « son & lumière » (uniquement aux costumés inscrits)
- Accès au podium du centre-ville (avec sa gondole et la fresque de la place Saint Marc) pour se présenter au public et aux photographes
- Participation à la séance photo privatif du dimanche matin
- Présence des Casanova aux côtés des costumés pour la sécurité et apporter l'aide nécessaire

Pour des raisons de logistique, le nombre de costumés sera limité à 120 inscrits.

Les engagements du costumé

En signant le bulletin, le participant costumé s'engage à :

- Respecter les horaires de déambulation et de repas
- Que son costume correspond bien aux critères communément admis du « monde vénitien » sans limiter sa créativité. Etre recouvert de la tête au pied avec gestuelle gracieuse dans la tradition.
- Suivre les instructions données par les Casanova, pour une bonne fluidité et des conditions de sécurité maximale
- Participer à la présentation « son & lumière » du samedi soir
- Participer au défilé de clôture du Carnaval

En signant le bulletin d'inscription, le participant reconnait avoir lu les termes de la charte et adhérer aux termes de celle-ci. Le participant autorise les organisateurs à utiliser librement les photos prises lors de la manifestation pour la promotion du Carnaval Vénitien de Rosheim (site internet, affiches, cartes postales, exposition, ...).

Le non-respect de la charte pourra entraîner l'exclusion du participant Pour toutes questions vous pouvez nous joindre au 06.60.77.78.32 ou par mail info@ascro.fr

GRAZE MILLE
LE COMITE D'ORGANISATION